



# Déménagement : Evert Dudok a-t-il vendu la mèche ?

Suite à l'intervention publique du 17 septembre de monsieur Evert Dudok, dirigeant de CIS, la CGT MetaPole Elancourt a décidé de communiquer les informations de la Direction à sa disposition. Il est absolument nécessaire de communiquer sur le sujet plutôt que de laisser les rumeurs faire leur travail d'augmentation du degré d'incertitude sur l'avenir des salariés.

Tout d'abord, la Direction a nuancé ses propos dans les comptes rendus du Comité d'Entreprise (CE) puis, suite au CE du 24 septembre, a diffusé une communication officielle vers (uniquement !) les managers de l'établissement.

## Nos sources : la Direction.

### Extrait du compte rendu CE du 27 mars 2019

La Direction : « Nous étudions toutes les opportunités pour la fin du bail, qu'il s'agisse de rester à Elancourt ou de déménager. Orly est l'une des solutions à l'étude. »

La Direction : « L'établissement public d'aménagement du plateau de Saclay nous a opposé une fin de non-recevoir, faute de place pour nous accueillir. »

### Extrait du compte rendu CE du 27 juin 2019

La Direction : « *Nous avons la quasi certitude que nous ne renouvelerons pas la location de nos bâtiments après 2027 pour trois raisons.*

*Au vu du plan de transport futur de la région parisienne, il semble peu intéressant pour notre entreprise de rester à Elancourt. De plus, nos locaux sont ou deviennent vétustes. Des améliorations ont été apportées dans certains bâtiments mais nous ne pouvons financer des transformations de l'ensemble du site, notamment en matière d'isolation. Enfin, le site a des problèmes d'attractivité, ce qui explique en partie nos difficultés de recrutement. Toutefois, ces difficultés résultent également d'une pénurie d'ingénieurs en France et d'une surenchère salariale dans le secteur du big data de façon générale »*

Pour répondre à la question sur le lieu du déménagement :

La Direction « *Le projet est à l'étude. Il faut rappeler qu'un tiers du personnel habite à Paris, un tiers en petite couronne (voire à l'est de Paris) et un tiers autour d'Elancourt »*

L'interprétation de la CGT : C'est vraiment prendre un vrai raccourci d'établir cette cartographie au vu de la dernière géolocalisation produite par la direction.

Pour répondre à la question sur les problèmes de transport sur **un prochain déménagement en 2024** :

La Direction « *... Notre entreprise ne peut décider de la configuration future des transports en région parisienne. Néanmoins, nous avons fait pression auprès des cabinets du Premier Ministre et du Président de la République afin de rapprocher en particulier la ligne 18 de notre bassin d'emplois mais cela n'a pas réellement abouti. Une communication officielle devrait être établie en 2020 en vue d'un déménagement en 2024. Nous ne pourrions pas déménager dans un site déjà construit. Nous devons créer notre propre site d'autant que nous avons des besoins spécifiques. Notre entreprise doit disposer en particulier de salles blanches... »*

En maîtrisant mal sa communication, la Direction a créé le trouble auprès des salariés. Nous sommes pour une communication directe de la Direction vers les salariés en ce qui concerne des sujets aussi importants.

**Nous continuerons à vous donner des informations sur l'avenir de notre site dès que nous en aurons (comme vous l'avez demandé dans notre consultation).**